

Prime Air Bois

Aide au remplacement d'un appareil de chauffage au bois

Conditions d'attribution

2022



RENSEIGNEMENTS :

AGEDEN : 04 76 14 00 10

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OISANS : 04 76 11 01 09

Démarche

Avant de lancer la procédure pour l'obtention de la Prime Air Bois, le demandeur devra s'assurer qu'il peut bénéficier de la dite subvention en prenant connaissance des critères administratifs, techniques et financiers.

L'appel à projet est ouvert pour l'année 2022 dans la limite du budget alloué par la Communauté de Communes de l'Oisans. Une fois le plafond atteint, les dossiers ne seront plus acceptés.

Procédure de l'appel à projet :

- Un dossier de demande de subvention devra être rempli par le demandeur et déposé à l'AGEDEN avant le **15 décembre 2022** qui aura à sa charge l'instruction de ce dernier.
- Le dossier devra être déposé avant toute signature d'un devis.
- Un seul dossier sera accepté par an et par foyer fiscal.
- Le montant de l'aide accordée par la Communauté de Communes de l'Oisans pour le remplacement des appareils de chauffage au bois est de 1 000 €/foyer. Le montant de l'aide est plafonné à 50% du montant du devis.
- L'aide porte sur le remplacement d'un ancien appareil de chauffage au bois par un appareil labélisé flamme verte 7* ou équivalent.
- La communauté de communes de l'Oisans peut annuler l'attribution de l'aide si les travaux n'ont pas été réalisés dans un délai d'un an après la date d'attribution de l'aide.
- Cette aide est cumulable l'éco-prêt à taux zéro, ma Prime Renov, et le CEE (Certificats d'économie d'énergie). Le bénéficiaire s'engage à déclarer l'aide la de CCO lors de la demande d'autres subventions et notamment ma Prime Renov.
Cette aide n'est pas cumulable avec l'aide à la rénovation de la Communauté de Communes de l'Oisans.
- La subvention s'adresse aux propriétaires et aux locataires d'une habitation sur le territoire de la communauté de communes de l'Oisans (résidences principales ou résidences secondaires).

BÉNÉFICIAIRES:

- La subvention s'adresse aux propriétaires (occupants, bailleurs ou résidences secondaires) et aux locataires sur le territoire de l'Oisans (résidences principales ou résidences secondaires) sur l'une des 19 communes de la Communauté de Communes de l'Oisans.
- Sont éligibles les travaux de remplacement d'un appareil de chauffage au bois (buche, granulés, plaquettes forestières) datant d'avant 2002 (insert, poêle, cuisinière, chaudière,...) ou d'un foyer ouvert dans un logement situé sur l'une des 19 communes de la Communauté de communes de l'Oisans. Le bénéficiaire s'engage à faire détruire son ancien appareil de chauffage au bois (sauf en cas d'installation d'un insert dans un foyer ouvert).
- Sont éligibles les travaux réalisés dans un délai d'un an après la date d'attribution de l'aide.
- Le foyer doit justifier d'un revenu fiscal de référence inférieur aux plafonds de ressources ci-dessous selon le nombre de personnes dans le foyer :

	Revenu fiscal de référence
Nombre de personnes par foyer	Ménage catégorie B
1	25 438 €
2	37 202 €
3	44 740 €
4	52 270 €
5	59 830 €
Par personne supplémentaire	7 535 €

MATÉRIEL ÉLIGIBLE:

- Les travaux de pose et de tubage doivent être obligatoirement réalisés par un professionnel RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) QUALIBOIS par QUALIT'ENR ou QUALIBAT ENR Bois.

Pour les appareils indépendantes au bois et les chaudières biomasse : Système de chauffage au bois labellisé Flamme Verte 7 étoiles (<http://www.flammeverte.org/appareils>) ou inscrit au registre de l'ADEME :

<https://www.ademe.fr/expertises/energies-renouvelables-enr-production-reseaux-stockage/passer-a-l'action/produire-chaaleur/dossier/bois-biomasse/bois-energie-qualite-lair#registres>

ou

<https://urlz.fr/gTZ5>

Merci de contacter l'AGEDEN pour plus de renseignements (Tél. 04 76 14 00 10).

INSTALLATEUR:

Installateur qualifié RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) QUALIBOIS par QUALIT'ENR ou QUALIBAT ENR Bois. (Retrouvez la liste des installateurs qualifiés sur: <https://www.faire.gouv.fr/trouvez-un-professionnel>).

CONSTITUTION DU DOSSIER, Pièces à fournir :

Votre dossier doit être déposé ou envoyé par courrier à l'adresse suivante :

AGEDEN
Prime Air Bois Oisans
14, avenue Benoît Frachon
38400 Saint Martin d'Hères

Ou par mail à aides-oisans@ageden38.org

Demande de subvention, pour le dépôt du dossier :

Avant de débiter les travaux, vous devrez transmettre à l'AGEDEN :

- Le dossier de demande d'aide dûment complété et signé
- Une copie complète du dernier avis d'imposition sur le revenu
- Un devis **non engagé** (non signé) comportant :
 - Nom, adresse, n° de SIRET de l'entreprise
 - Nom prénom adresse du demandeur.
 - Adresse précise des travaux.
 - Marque et modèle du matériel installée ainsi que les performances : le rendement, les émissions en monoxyde de carbone, les émissions de particules fines, ainsi que les émissions de composés organiques volatils le cas échéant.
- La taxe d'habitation ou la taxe foncière (l'attestation de l'acte notarié en cas d'acquisition récente)
- Une photo de l'appareil de chauffage à remplacer, en fonctionnement, et en plan large afin de situer l'appareil dans la pièce dans laquelle il est installée. Celle-ci pourra être utilisée par la Communauté de Communes de l'Oisans pour ses besoins de communication.
- Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) au nom du demandeur pour le versement de l'aide.

Un mail ou courrier vous est envoyé en retour pour confirmer la réception du dossier.

ATTENTION : l'attribution de l'aide n'est pas systématique, cependant les travaux peuvent commencer après la réception d'un mail de l'AGEDEN précisant que le dossier est complet mais sans certitude sur l'obtention de l'aide.

Un démarrage des travaux entrepris sous votre responsabilité ne saurait préjuger de la décision qui sera prise à l'issue de l'instruction de votre demande.

A l'issue de la procédure d'instruction de votre dossier et la vérification de la conformité de celui-ci, un arrêté attributif vous sera adressé par la communauté de commune de l'Oisans.

Pour le versement de l'aide une fois les travaux terminés :

Une fois les travaux réalisés vous devrez transmettre à l'AGEDEN :

- La facture certifiée acquittée de l'installateur comportant les mêmes mentions que sur le devis
- Une attestation d'élimination de l'ancien appareil (CERFA 14012-01 à demander à votre installateur ou certificat de dépôt en déchèterie de la Communauté de Communes de l'Oisans annexe du présent dossier) ou la photo du foyer ouvert détruit.
- Une photo illustrant la réalisation des travaux. Celle-ci pourra être utilisée par la Communauté de Communes de l'Oisans

Le paiement de la subvention sera effectué en un seul versement par virement bancaire de la trésorerie de la Mure après réception et validation de la conformité des documents listé ci-dessus.

Prime Air Bois

Aide au remplacement d'un appareil de chauffage au bois Conditions d'attribution

2022



Réservé à la Communauté de Communes

N° de dossier :

Date du dépôt :

Identité du demandeur de la subvention

Merci d'écrire lisiblement pour une bonne instruction de votre dossier.

M. Mme Mlle

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénom(s) :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tél : Tél portable :

Adresse mail :

Occupation du logement

Nombre de personnes occupant le logement objet de la demande :

Nombre de personnes imposables occupant le logement :

Personne 1, nom et prénom : Imposable : Oui Non

Personne 2, nom et prénom : Imposable : Oui Non

Personne 3, nom et prénom : Imposable : Oui Non

Personne 4, nom et prénom : Imposable : Oui Non

Personne 5, nom et prénom : Imposable : Oui Non

Revenu fiscal de référence :

Adresse des travaux (si différente) :

Demandeur : Propriétaire occupant Propriétaire bailleur locataire Usfruitier
 Nus propriétaires Occupants à titre gratuit

Nature du logement : résidence principale résidence secondaire

Questionnaire obligatoire

Situation professionnelle du demandeur

Du demandeur : Agriculteur exploitant Artisan, commerçant, chef d'entreprise Employé
 Ouvrier Cadre profession libérale
 Profession intermédiaire Retraité(e) Autre, sans activité non concerné.

Du conjoint : Agriculteur exploitant Artisan, commerçant, chef d'entreprise Employé
 Ouvrier Cadre profession libérale
 Profession intermédiaire Retraité(e) Autre, sans activité non concerné.

Age (du demandeur) : 18 à 24 ans 25 à 34 ans 35 à 49 ans 50 à 64 ans 65 ans et plus

Année de construction du logement :

Surface chauffée du logement en m2 :

Le logement a-t-il déjà fait l'objet d'une rénovation thermique, partielle ou complète :

Toiture (rampants ou combles) Façades (intérieur ou extérieur) Plancher bas
 Remplacement menuiseries : autre

Si oui, précisez l'année de réalisation :

Quelles sont vos motivations principales pour ce changement d'appareil ?

- Améliorer la qualité de l'air de mon logement
- Economiser du bois / l'énergie
- Economie d'argent
- Gagner en confort d'utilisation
- Gagner en confort thermique
- Améliorer la qualité de l'air extérieur (santé/environnement)
- Matériel remplacé dégradé, en fin de vie
- Autre :

Comment avez-vous connu cette aide ?

- Radio locale Presse locale Courrier de l'Oisans
- Site internet de la Communauté de Communes de l'Oisans AGEDEN
- Installateur "Bouche à oreille" Notaire/besoin de mise en conformité
- Une information de ma Mairie

Descriptif technique

Entreprise :

Raison Sociale :
Nom : Prénom :
N° SIRET et APE :
Adresse :
Code Postal : Commune :
Téléphone : Courriel :
N° RGE :

Matériel remplacé et installé:

- Matériel remplacé :

Foyer ouvert Insert/Foyer fermé Poêle Cuisinière Chaudière

Précisez le combustible : buches granulés plaquettes

Approvisionnement : buches granulés plaquettes

Autre :

Année d'installation :

- Matériel installé :

Insert/Foyer fermé Poêle Cuisinière Chaudière,

Précisez le combustible : buches granulés plaquettes

Marque/modèle :
.....

Labellisation Flamme Verte 7* : oui équivalent

Puissance nominale installée (en kW) :

Rendement (en %) :

Les émissions en monoxyde de carbone (en %/ Nm³ ou mg/Nm³) :

Les émissions de particules fines (en mg/Nm³) :

Les émissions de composés organiques volatils (en mg/Nm³) le cas échéant

Budget global envisagé en euros HT : dont :

Coût du matériel HT :

Coût de la main d'œuvre HT :

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e)..... certifie sur l'honneur que :

- Le logement déclaré, où j'effectue des travaux, est situé sur la Communauté de Communes de l'Oisans
- Les travaux interviennent dans le **cadre du remplacement** d'un foyer ouvert ou d'un appareil de chauffage au bois datant d'avant 2002 par un appareil labélisé Flamme Verte 7 étoiles ou équivalent.
- Les renseignements portés sur la présente demande et sur les documents qui l'accompagnent sont exacts.
- Mon ancien appareil sera éliminé (obligatoire, excepté dans le cas d'une cheminée ouverte) cochez la case :
 - En le remettant à l'entreprise qui a réalisé les travaux, en vue de son élimination (fournir l'attestation cerfa 14012-01 ou le certificat de dépôt en déchèterie par l'entreprise)
 - En le déposant moi-même en déchèterie (fournir le certificat de dépôt en déchèterie)
- L'équipement installé sera utilisé correctement, il sera entretenu régulièrement. J'utiliserai un combustible de qualité (bois sec, non traité)
- J'accepte le principe de visites sur site (sur rendez-vous) permettant de vérifier la situation avant travaux et/ou de constater la bonne mise en œuvre du nouvel équipement
- Je m'engage à déclarer l'aide la Communauté de Communes de l'Oisans lors de tout dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès d'un autre financeur et notamment pour « Ma Prime Rénov ».
- Je fournirais toutes pièces complémentaires qui ne figureraient pas dans la liste des pièces mentionnées dans le dossier de demande subvention mais qui seraient néanmoins nécessaires à l'instruction de mon dossier et/ou au versement de l'aide, sur simple demande de la Communauté de Communes de l'Oisans ou de l'AGEDEN.

En cas de non-respect des dispositions ci-dessus, le demandeur ne pourra pas prétendre au versement de l'aide, ou devra, le cas échéant, procéder au remboursement des sommes indument perçues.

Nous vous informons que dans le cadre du Règlement européen sur la protection des données que vos données personnelles sont susceptibles d'être conservées par la Communauté de Communes de l'Oisans à des fins de service.

Vous pouvez à tout moment demander la suppression de ces données conformément au règlement précité en en faisant la demande à la Communauté de Communes de l'Oisans.

Dans le cadre l'aide « chauffage au bois », j'accepte d'être contacté(e) en vue d'une communication ou d'un témoignage sur ma nouvelle installation de chauffage au bois : oui non

Fait à.....

Signature du demandeur

Le.....

AIDE CHAUFFAGE AU BOIS

Certificat de dépôt en déchèterie

Dans le cadre de l'aide au remplacement d'un appareil de chauffage au bois :

Le demandeur :

M. Mme Mlle

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénom(s) :

Adresse :

Code Postal : L L L L L

Commune :

A déposé en déchèterie pour destruction :

Insert/Foyer fermé

Poêle

Cuisinière

Chaudière

A la déchèterie de :

Allemont

l'Alpe d'Huez

Le Bourg d'Oisans

Les 2 Alpes

Livet

Vaujany

Le :

Nom et signature du gardien

**Déclaration conjointe de dépôt d'un appareil de chauffage domestique au bois
et engagement à sa destruction physique**
article 200 quater du code général des impôts

Imprimer

14012*01

Réinitialiser

Ce formulaire est rempli par les installateurs d'appareils de chauffage domestique au bois (partie A) et par les recycleurs (partie B)
L'original est remis par l'installateur au propriétaire de l'appareil, une copie est conservée par l'installateur, une copie est conservée par le recycleur.

Partie A (remplie par les installateurs)

Je soussigné(e) _____, **installateur**
Nom, nom d'usage, le cas échéant prénom ou raison sociale *N° SIREN le cas échéant*

Adresse Numéro : _____ Extension : _____ Type voie : _____ Nom de la voie : _____

Code postal Localité : _____ Pays : _____

Certifie avoir repris l'appareil de chauffage indépendant à bois _____ ou chaudière bois _____ détenu par :

Melle Mme M.

Adresse Numéro : _____ Extension : _____ Type voie : _____ Nom de la voie : _____

Code postal Localité : _____ Pays : _____

Cet appareil de marque _____ a été déposé le _____ auprès du professionnel
mention facultative

du recyclage dénommé _____
Nom, nom d'usage, le cas échéant prénom ou raison sociale

Adresse Numéro : _____ Extension : _____ Type voie : _____ Nom de la voie : _____

Code postal Localité : _____ Pays : _____

Fait à _____ Signature _____ Pour les sociétés, nom et qualité du signataire et cachet
le _____

Partie B (remplie par les recycleurs)

Je soussigné(e) _____, **recycleur**
Raison sociale *N° SIREN le cas échéant*

Adresse Numéro : _____ Extension : _____ Type voie : _____ Nom de la voie : _____

Code postal Localité : _____ Pays : _____

Certifie avoir repris l'appareil de chauffage désigné dans la **partie A** et m'engage à procéder à sa destruction physique.

Fait à _____ Signature _____ Pour les sociétés, nom et qualité du signataire et cachet
le _____